

Visa rédacteur	D.KOECHLIN
Visa diffusion	

**Comité Pagaie-Santé du 12 février 2021**  
**DISTANCIEL « TEAMS »**  
**14H-17H**

Etaient invités-es :

Membres du comité pagaie santé : Dr Catherine PAOLETTI, Karine CAIVEAU, Evelyne COMBES, Dr Olivier COSTE, Dr Daniel KOECHLIN, Maryse VISEUR

Emmanuel GIRARD Référent BEX du CPS  
Dr Michel CADET médecin fédéral national (MFN)  
Dr Philippe GRIPPON, président de la commission médicale fédérale

Céline RECULET DTNA Développement et formation  
Caroline LOIR service de formation fédéral

Etaient présents-es : tous-tes les invités-es sauf le Dr Olivier COSTE excusé

Selon l'ordre du jour adressé aux participants-es préalablement à la réunion furent abordés les points suivants

<b>1</b>	<b>ACCEUIL-SECRÉTAIRE DE SÉANCE-LISTE DE PRÉSENCE</b>
<p>La séance est ouverte par Catherine PAOLETTI présidente du Comité Pagaie santé (CPS) qui accueille pour la première fois les nouveaux membres de ce nouveau CPS pour la mandature 2021-2024 ; les remerciant pour leur présence dans une certaine continuité.</p> <p>Emmanuel GIRARD secrétaire général de la FFCK référent du CPS au BEX en fait de même soulignant une fois de plus l'intérêt de la FFCK pour la pratique du sport santé pour des licenciés qui ont eu la « bonne idée » de choisir notre sport individuel de plein air dans le contexte sanitaire actuel.</p> <p>Daniel KOECHLIN rédigera le compte rendu de ce CPS ; en alternance dans le temps avec Karine CAIVEAU.</p> <p>Il est rappelé à l'écrit de ce compte rendu que celui-ci est conçu comme un relevé de décisions et non comme une retranscription intégrale de tous les débats (comme par le passé)</p>	
<b>2</b>	<b>La CHARTE FÉDÉRALE D'ENGAGEMENT et le TUTORIEL FÉDÉRAL du « CLUB PAGAIE SANTÉ » Céline RECULET</b>

Il s'est agi principalement de la rédaction définitive par le CPS de cette charte d'engagement qui devra donc être signée par :

- le président de la structure fédérale où est pratiquée l'activité PS (pratiquement toujours un club)
- l'éducateur-trice Pagaie Santé qui l'organise
- le président de la FFCK qui confirme cet engagement

Sera donc jointe à ce CR la rédaction finale par le CPS de cette charte avant l'accord du BEX qui la présentera au CF pour la validation fédérale

La question du tutoriel a soulevé quelques interrogations sur le mode de fonctionnement du CPS. En effet un groupe de travail, ayant « planché » de nombreuses heures sur ce sujet a été un peu déstabilisé par l'importance de propositions de dernière minute.

Aussi afin d'éviter que cela se répète dans l'avenir il est admis qu'un délai type « dead line » soit institué pour l'étude de documents de travail.

En ce qui concerne spécifiquement ce tutoriel, le groupe de travail précédemment constitué se réunira début mars 2021, en étudiant les dernières propositions, afin d'élaborer un « tutoriel » consensuel pour le prochain CPS qui devrait l'avaliser.

### 3 Le LOGO « Pagaie Santé® » / Caroline LOIR

Il nous est présenté, dans le cadre de tous les logos dorénavant utilisés par la FFCK pour l'identification des disciplines d'activité, 2 logos évoquant la pratique Pagaie Santé.

La première version avec un cœur bleu est très vite retenue par les membres présents.

### 4 LES FORMATIONS FÉDÉRALES DES ÉDUCATEURS-TRICES PAGAIE SANTÉ (EPS)

Caroline LOIR nous présente un bilan sur les dernières formations ayant eu lieu à RENNES et à TOUL.

Sur ces deux formations il semble que seulement deux candidats n'aient pas été reçus, avec la possibilité de rattrapage.

A cette occasion plusieurs remarques furent formulées :

- la nécessité d'une adaptation des épreuves à certains-es candidats-es aux possibilités physiques différentes
- Se pose la question d'un entretien individualisé, personnel entre le-la formateur-trice et le-la candidat-e la formation
- la difficulté d'assimilation du « distanciel » qui demande actuellement un nombre d'heures d'études important
- la difficulté pour des jeunes formés-es, en seulement deux WE de pouvoir prendre en charge des patients-es. Une démarche supplémentaire d'aide à visée psychologique dans la formation semble utile
- le désir pour tous les intervenants-es formateurs-trices de connaître le contenu des informations délivrées en théorie et en pratique sur ces deux WE et en distanciel. Ceci est nécessaire pour l'harmonisation de la formation et la complémentarité de tous-tes

Enfin nous sommes informés de l'existence d'une formation cette année :

- en mars en Auvergne-Rhône-Alpes avec la participation de Marie BORLET qui viendra épauler en Rosalie KEMPF fortement sollicitée ces deux dernières années.
- dans les Hauts de France en mars/avril

### 5 PLAN de DÉVELOPPEMENT MANDATURE 2021-2024 Emmanuel GIRARD

Emmanuel GIRARD ne pourra que confirmer la difficulté de planification des activités sportives fédérales prochaines en raison du contexte sanitaire actuel :

Toutes les manifestations sont interdites actuellement jusqu'au 15 mars 2021

Nous attendons pour une éventuelle reprise à cette date pour une autorisation donnée au premier mars 2021.

Si celle-ci est refusée report pour une autorisation au premier avril pour une reprise au 15 avril et ainsi de suite..

Les regroupements Pagaie Santé n'échappent pas à cette règle, sans spécificité particulière quant au « timing », en dehors bien sûr d'autres contraintes techniques en raison du public concerné

Il est précisé qu'un délai de 3 mois est indispensable pour un organisateur de compétition ou de manifestation au calendrier ...

**6 ANIMATION PS 2021 -RÉSEAU PAGAIE SANTÉ Karine CAIVEAU**

Karine CAIVEAU ne pourra que confirmer ces difficultés actuelles, essentiellement pour les bateaux d'équipage et des activités de ballon.

Serait possible ? en mai 2021 la « VOGA TOUL » ainsi que la remontée de L'ELORN en juin 2021

Il n'y a aucune visibilité sur de grands regroupements comme la « LYON KAKAK » ou certaines étapes du « CITY PADDLE TOUR » susceptibles d'accueillir des pratiquants·tes pagaie Santé

En ce qui concerne le réseau des EPS formés-es , le listing de ceux·lles-ci doit lui être fourni par le service formation de la FFCK .L'intérêt du retour de terrain de ces encadrants-es est nettement souligné par les participants-es présents-es

**7 CAHIER DES CHARGES MANIFESTATIONS PS**

Ce point à l'ordre du jour arrivant en fin de séance sera traité réellement lors d'un CPS ultérieur.

Un groupe de travail chargé de « dégrossir » ce sujet (à partir de documents adressés en 2020 par Maryse VISEUR qui les ajoutera aux fichiers sur TEAMS) est pressenti : Michel CADET, Philippe GRIPPON entre autres l'aideront dans cette tâche.

**8 FORMATION DES ESPS : FICHES « PATHOLOGIES ET CK »**

Il en est de même pour l'élaboration de fiches spécifiques consacrées aux caractères spécifiques de la pratique des sports de pagaie dans le cadre de la formation des EPS

Sont rapidement évoquées quelques pistes afin que celles-ci soient « pratico-pratiques », dans l'esprit de « fiches pour les nuls »

Là aussi un groupe de travail se constituera afin de présenter les premières élaborations au cours de l'un des prochains CPS : Evelyne COMBES, Michel CADET, Philippe GRIPPON, Daniel KOEHLIN tenteront ce premier jet rédactionnel qui sera travaillé ensuite avec les formateurs.

**9 L'APPLICATION « TEAMS » pour les membres du CPS**

L'application TEAMS est maintenant très utilisée depuis des mois dans le monde fédéral, aussi est-ce le support choisi par le CPS pour se réunir en distanciel, partager les documents de travail, recenser les bases de données bibliographiques etc..

La nécessité d'un minimum de formation de ses membres se fait sentir et devra donc être effectué

**10 LA COMMUNICATION INTERNE (au sein de la FFCK) des activités du CPS**

Il est évoqué la visibilité des activités du Pagaie santé par le monde fédéral. Aussi est-il retenu la possibilité de publier des éléments de celles-ci dans le « mag » des dirigeants et des CTS.

Une réflexion sera donc menée sur ce point : rédaction d'articles de sensibilisation, d'informations etc.

<b>11</b>	<b>Identification des représentants PS des CRCK</b>
<p>La présidente du CPS doit se mettre en rapport avec les présidents-tes des CRCK (après que toutes les élections aient eu lieu) afin d'obtenir les coordonnées (quand elles existent) des représentants-es régionaux-les de l'activité Pagaie Santé.</p> <p>Ceci est particulièrement important dans le contexte de l'existence de manifestations Pagaie Santé et de la création du futur label club Pagaie Santé</p>	
<b>12</b>	<b>DATE du PROCHAIN CPS</b>
<p>La date du 12 mars 2021 de 14H à 16H30 est retenue en distanciel</p>	